



## Délégations données par le conseil communautaire au Président conformément à l'article L.5211-10 du CGCT

**Compte rendu période du 1<sup>er</sup> février au 24 avril 2020**

### Délégations données par le conseil communautaire au Président conformément à l'article L.5211-10 du CGCT – compte rendu période du 1<sup>er</sup> février au 24 avril 2020

Afin de faciliter la gestion et le traitement courants des dossiers, l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales permet au conseil communautaire de déléguer une partie de ses attributions au Président, aux vice-présidents ou au bureau dans son ensemble. En contrepartie, le Président doit rendre compte à l'assemblée des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Par délibérations du 23 janvier 2017, du 26 septembre 2017, du 19 décembre 2017, du 16 janvier 2018, du 23 octobre 2018, du 4 juin 2019, du 16 décembre 2019 et du 14 janvier 2020, le conseil communautaire a décidé un certain nombre de délégations dont le compte rendu, pour la période du 1<sup>er</sup> février au 24 avril 2020 suit.

*NB : en raison de la situation de crise sanitaire actuelle, ce compte rendu fera l'objet de compléments ultérieurs.*

#### AFFAIRES JURIDIQUES/ASSURANCES

- 1) de déposer plainte au nom de la communauté d'agglomération avec ou sans constitution de partie civile, notamment pour la réparation des dommages suivants : agressions subies par les agents ou les élus, vols et dégradations des biens appartenant à la communauté d'agglomération ou à ses agents et ce sans limitation de montant.

Date	Signataire	Objet
	Directeurs de services	Néant

- 2) d'ester en justice au nom de la communauté d'agglomération, en se faisant assister le cas échéant par des avocats, soit en demande ou en défense, soit en intervention volontaire ou sur mise en cause, devant tous les degrés de juridiction de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif ainsi que devant le tribunal des conflits pour toutes les actions, au fond ou en référé, destinées à préserver ou à garantir les intérêts de la communauté.

Date	Signataire	Juridiction saisie	Objet
31/03/2020	Frédéric BONNICHON	Tribunal Judiciaire	Assignation audience des référés pour expulsion suite à occupation illégale d'un terrain propriété de RLV à Malauzat (Espace Mozac)
03/04/2020		Tribunal Administratif	Défense dans affaire PLUi Limagne d'Ennezat/recours BURRI

- 3) de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts intervenant dans le cadre d'une procédure contentieuse,

Date	Signataire	Axillaire de justice	Objet	Montant € TTC
05/03/2020	Jean-Philippe PERRET	Maître Molin	PV de constat et sommation de quitter les lieux – Riom (CRTA/Le Cerey)	264,09 €
05/03/2020	Jean-Philippe PERRET	Maître Molin	PV de constat et sommation de quitter les lieux – Malauzat (Espace Mozac)	204 ,09 €
11/03/2020	Jean-Philippe PERRET	Maître Molin	Remise assignation pour audience du 31/03 – Malauzat (Espace Mozac)	211,05 €
14/04/2020	Jean-Philippe PERRET	SCP TEILLOT	Provision mémoire en défense dans affaire PLUi Limagne d'Ennezat/recours BURRI	1 020,00 €

- 4) de négocier, actualiser et modifier les contrats d'assurances et d'accepter les indemnités de sinistres proposées par les compagnies d'assurances,

Date	Signataire	Assureur	Objet	Montant € TTC
25/02	Jean-Philippe PERRET	CFDP	Indemnisation honoraires avocat SCP Teillot pour procédure en référé concernant le stationnement illicite à St-Beauzire (Biôpole)	558 €
31/03		SMACL	Indemnisation partielle effraction Bar tabac Charbonnières-les-Varennnes, lieu-dit Paugnat	1228,40 €
02/04		SMACL	Indemnisation (vétusté) effraction Bar tabac Charbonnières-les-Varennnes, lieu-dit Paugnat	182,68 €
14/04		CFDP	Indemnisation partielle dans affaire PLUi Limagne d'Ennezat/Recours CIBERT GOTHON	1020 €
14/04		CFDP	Indemnisation partielle dans affaire PLUi Limagne d'Ennezat/Recours GREPT	1020 €

14/04	Jean-Philippe PERRET	CFDP	Indemnisation partielle dans affaire PLUi Limagne d'Ennezat/Recours LAURENT	1020 €
10/04	Jean-Philippe PERRET	CFDP	Indemnisation partielle dans affaire PLU St-Ours/Recours BOISSIN	511 €

- 5) de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires lorsque l'assurance de la communauté d'agglomération refuse de prendre en charge l'indemnisation,

Date	Signataire	Objet	Montant € TTC
Néant			

- 6) de donner mandat spécial aux élus pour effectuer des missions dans l'intérêt de la communauté,

Date	Signataire	Elu mandaté	Mission
Néant			

- 7) de solliciter l'attribution de subventions auprès de toute personne morale de droit public ou privé, et notamment de l'Etat et de ses services déconcentrés, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, et pour signer tous actes relatifs à cette délégation.

Date	Signataire	Personnes morales sollicitées	Opération concernée	Montant € TTC
Néant	Frédéric BONNICHON			

### FINANCES

- 8) de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Conditions de l'emprunt
Néant		

- 9) de procéder à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie, pour une durée de douze mois et dans la limite de 1 500 000 €, et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Description de l'ouverture de crédit de trésorerie
Néant		

- 10) de procéder à l'ouverture de comptes à terme en fonction des disponibilités de la communauté et dans le cadre des articles L.1618-1 et L.1618-2 du CGCT et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation.

Date	Signataire	Description de l'ouverture de comptes à terme
Néant		

- 11) de créer et modifier les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ainsi que de signer les conventions relatives aux modes de paiement acceptés au sein de ces régies et/ou donnant lieu à l'établissement d'une facturation par la collectivité,

Date	Signataire	Régie créée ou modifiée
Néant		

- 12) De déléguer au Président ou à son représentant la possibilité d'accepter les dons en provenance des mécènes en faveur des projets de Riom Limagne et Volcans,

Date	Campagne	Entreprise mécène	Type de mécénat (compétence ou financier)
Néant			

### PATRIMOINE/FONCIER/URBANISME

- 13) de signer et déposer toute déclaration préalable, toute demande de permis de construire, de permis de démolir et de permis d'aménager et plus généralement d'autorisation d'utilisation du sol prévues par le code de l'urbanisme que la communauté d'agglomération pourrait être amenée à solliciter,

Date	Signataire	Type d'ADS	Objet de la construction
10/02/2020	Frédéric BONNICHON	Permis de construire	Construction d'un hôtel d'entreprise à Châtel-Guyon
09/03/2020		Déclaration préalable	Mise en place de 5 vidéo surveillance dans les salles d'expositions - Musée
05/03/2020		Déclaration préalable	Réfection de toiture et remplacement du châssis existant – rue du Docteur Ducher - Riom
14/02/2020		Autorisation de travaux	Création de nouveaux volumes pour la piscine B. HESS

- 14) de décider de la conclusion des contrats de location d'une durée n'excédant pas 3 ans ; de la conclusion et du renouvellement des conventions d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage, de la mise à disposition

temporaire de biens mobiliers et immobiliers pour une durée n'excédant pas un an ; de conclure avec l'EPF-Smaf toutes conventions de mise à disposition temporaire pour occupation ou pour travaux,

<b>CONTRATS DE LOCATIONS INFÉRIEURS A 3 ANS</b>					
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Loyer	Durée
18/02	Frédéric BONNICHON	Agence Barthélémy	12 rue de l'horloge 63200 Riom Annexe du service Pays d'Art et d'Histoire pendant les travaux de restauration de la tour de l'Horloge.	350 €/mois	12 mois

<b>CONVENTION D'OCCUPATION D'EMPLACEMENT SUR LES AIRES D'ACCUEIL</b>			
Aires d'accueil	Signataire	Nombre de conventions	Nombre d'avenants
Châtel Guyon	Gérard DUBOIS	En cours d'actualisation	
Enval			
Riom			
Saint-Bonnet-près-Riom			
Saint-Ours-les-Roches			
Volvic			

<b>CONTRATS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DE BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS INFÉRIEURE A 1 AN</b>				
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée
02/2020	Frédéric BONNICHON	Commune de Châtel Guyon	Locaux de permanence RAM	1 an
02/2020		Commune de Chappes	Locaux de permanence RAM	1 an
02/2020		Commune de Lussat	Locaux de permanence RAM	1 an
07/02		Commune de Charbonnières	Locaux de permanence RAM	1 an

<b>CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE AVEC L'EPF SMAF</b>				
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée
			néant	

15) de décider de la conclusion de conventions d'occupation temporaires des bureaux de la pépinière de Volvic, et du local professionnel situé à Ennezat.

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien (adresse, m²)	Durée	Prix
			En cours d'actualisation		

16) de décider de la conclusion des baux d'habitation des logements de la pépinière de Volvic.

Date	Signataire	Co signataire	Description du bien (type)	Durée	Loyer
			En cours d'actualisation		

17) d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Date	Signataire	Donataire	Description du bien
Néant			

18) de décider l'aliénation de biens mobiliers jusqu'à 10 000 €,

Date	Signataire	Acquéreur	Description du bien	Montant
Néant				

19) de donner des autorisations de voiries pour l'exécution de travaux sur le domaine public communautaire et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Bénéficiaire de l'autorisation	Voirie
Néant			

20) d'exercer ou de déléguer librement au nom de RLV le droit de priorité et les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme quels que soient les domaines et montants et/ou déléguer l'exercice de ces droits selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code,

Date	Signataire	Décision	Description du bien
		En cours d'actualisation	

21) de saisir la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Auvergne de demandes de préemption.

Date	Signataire	Description du bien
Néant		

22) de donner délégation d'attribution au Président de décider de la signature des conventions de valorisation de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) relatives aux opérations de travaux engagées par RLV permettant de réaliser des économies d'énergie.

Date	Signataire	Co signataire	Opération de travaux concernée
Néant			

23) de signer les conventions avec les opérateurs chargés de fournir les données numériques nécessaire au bon fonctionnement du SIG.

Date	Signataire	Co signataire	Données numériques mises à disposition - Modalités
Néant			

### MARCHES PUBLICS/CONVENTIONS

24) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur à 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et services, et à 209 000 € HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Attribution des marchés:

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant € HT
28/02/2020	Frédéric BONNICHON	EUROVIA DALA	Aménagement d'une voie verte sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Châtel-Guyon et Riom (deuxième tranche)	109 929.00 € HT
06/02/2020		SAEC	Travaux divers dans les bâtiments communautaires – Lot n°1 : Vidéo-Protection	12 801.60 € HT
06/02/2020		SOMAC	Travaux divers dans les bâtiments communautaires – Lot n°2 : Menuiseries intérieures	12 171.50 € HT
06/02/2020		RODRIGUES	Travaux divers dans les bâtiments communautaires – Lot n°3 : Façades	7 490.00 € HT
06/02/2020		SAEC	Travaux divers dans les bâtiments communautaires – Lot n°4 : Electricité	5 363.55 € HT
06/02/2020		LUXASTORE	Travaux divers dans les bâtiments communautaires – Lot n°5 : Menuiseries extérieures bois	7 665.94 € HT
06/02/2020		ALED	Travaux divers dans les bâtiments communautaires – Lot n°6 : Plâtrerie Peinture Faux plafonds Menuiseries intérieures Bois Carrelage	12 087.75 € HT
06/02/2020		CLIM B	Travaux divers dans les bâtiments communautaires – Lot n°7 : Climatisation	4 208.50 € HT
13/02/2020		BUREAU VERITAS	Contrôle technique en vue de l'extension du centre aquatique sur la commune de Riom	19 900.00 € HT
27/03/2020		ENGIE ENERGIE SERVICES	Entretien chauffage, ventilation, climatisation pour la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans	17 452.23 € HT + montant maximum annuel de 8 500.00 € HT
06/04/2020		ABICOM	Acquisition de matériel informatique	19 440,50

Sélection des candidats admis à remettre une offre dans le cadre d'une procédure restreinte :

Date	Signataire	Prestataires retenus	Descriptif du marché
13/02/2020	Frédéric BONNICHON	Groupement conjoint représenté par le cabinet CARLES HEBRAS MAITRIAS, Groupement conjoint représenté par le cabinet SOHO ATLAS, Groupement conjoint représenté par l'AGENCE BOURGUEIL & ROULEAU	Fixation de la liste des candidats admis à concourir - Marché de maîtrise d'œuvre en vue de la réhabilitation et de l'extension de la piscine Béatrice Hess à Riom

Avenants :

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant € HT %
18/02/2020	Frédéric BONNICHON	RC TPLOC	Travaux dans les bâtiments communautaires – lot n°7 Curage Démolition Montant initial : 5 770 € HT	Avenant pour la fourniture et mise en œuvre de regard électrique et la modification du regard EU	+ 815 € HT +32,50 %
18/02/2020		LUXASTORE	Travaux dans les bâtiments communautaires – lot n°5 Menuiserie extérieure bois Montant initial : 7 665, 94 € HT	Avenant pour les modifications des menuiseries extérieures fixes vitrées en bois	+ 320,46 € HT +4,1 %
31/03/2020		GEOVAL	Marché subséquent de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de la rue des près bas- Zone d'Activité Pierre Boulanger Montant initial : 6 480 € HT	Avenant n°1 pour la fixation de la rémunération définitive	+1350 € +21 %

Consultation infructueuse :

Date	Signataire	Descriptif du marché
Néant		

Attribution de primes aux candidats non retenus :

Date	Signataire	Procédure concernée	Candidat consultés	Montant de la prime HT
Néant				

25) de prendre toute décision concernant les avenants des marchés et accords-cadres supérieurs aux seuils mentionnés au point 24 dont le montant n'excéderait pas 5% du montant initial du marché.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant € HT %
04/02/2020	Frédéric BONNICHON	BALTAZAR	Construction d'une crèche de 45 berceaux et d'une crèche familiale- lot n°1 « terrassement / gros œuvre Montant initial : 366 571,85 € HT	Avenant n°1 pour le dévoiement du réseau EP et modification des fondations	+13 356,77€ HT +3,64%
04/02/2020		GATP	Construction d'une crèche de 45 berceaux et d'une crèche familiale- lot n°14 « VRD» Montant initial : 162 000,02 €HT	Avenant n°1 pour la réalisation d'un poste de relevage	+ 7 410 € HT +4,57 %

26) de prendre toute décision concernant la conclusion des conventions de groupement de commandes dans lesquelles les marchés ou la part des marchés de la communauté d'agglomération sont inférieurs à 90 000 € HT.

Date	Signataire	Membres du groupement	Descriptif du marché	Montant € HT
06/04	Frédéric BONNICHON	Ville de Mozac - GRDF - RLV	Réfection de la rue Louis Pasteur à Mozac : part RLV pour la reprise des réseaux Assainissement et AEP	80 667,00

27) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation des marchés quels que soient leurs montants faisant suite à une première procédure déclarée infructueuse ou déclarée «sans suite» ou à une fin anticipée de contrat en cours d'exécution.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant € HT
Néant				

28) de prendre toute décision concernant l'abandon des procédures pour tous les marchés sans limitation de seuils,

Date	Signataire	Descriptif du marché	Décision
Néant			

29) de prendre toute décision concernant la recevabilité des candidatures, la conformité des offres, l'abandon des procédures pour tous les marchés d'un montant supérieur aux seuils européens.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Décision
18/02/2020	Frédéric BONNICHON	SAEC	Construction d'un Hôtel d'entreprises - lot 7 Electricité-courants faibles	Déclaration irrégulière de l'offre
18/02/2020		ADB	Construction d'un Hôtel d'entreprises - lot 7 Electricité-courants faibles	Déclaration irrégulière de l'offre

30) de fixer les tarifs des indemnités pour participation aux réunions de jury de maîtrise d'œuvre,

Date	Signataire	Procédure concernée	Membres du jury	Montant € TTC
néant		Néant		

#### EQUIPEMENTS SPORTIFS

31) de décider de la conclusion et de la révision des conventions d'occupation de la piscine Béatrice Hess, du Centre de tir à l'arc, du centre de tennis et du gymnase Aimé Césaire, et de décider de la révision des conventions d'utilisation des équipements sportifs par les collèges et les lycées, ainsi que des avenants de planification pour chaque saison sportive.

Néant

#### PERSONNEL

32) Procéder au recrutement des agents non titulaires, en cas de jury infructueux pour les candidatures statutaires à un emploi permanent, dans les conditions fixées par les articles 3.2, 3.3.1 et 3.3.2 de la loi du 26 janvier 1984 et dans le respect du cadre fixé par le conseil communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON	En cours d'actualisation

33) Procéder au recrutement des agents non titulaires, dans les conditions fixées par l'article 3.1 de la loi du 26 janvier 1984, pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles et dans le respect du cadre fixé par le bureau communautaire.

<b>Signataire</b>	<b>Emploi</b>
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	En cours d'actualisation

34) Procéder au recrutement des agents non titulaires à titre d'accroissement temporaire d'activité ou à titre saisonnier d'activité dans les conditions fixées par l'article 3.1 et 2 de la loi du 26 janvier 1984 (accroissement temporaire d'activité, accroissement temporaire saisonnier d'activité).

<b>Signataire</b>	<b>Emploi</b>
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	En cours d'actualisation

35) Procéder au recrutement de personnels en «contrat d'engagement éducatif» (contrat de droit privé) pour assurer des fonctions d'animation, ou de direction d'un accueil collectif de mineurs à caractère éducatifs, d'une durée de 80 jours maximum sur une période de 12 mois consécutifs,

<b>Date</b>	<b>Signataire</b>	<b>Emploi</b>	<b>Service</b>	<b>Durée</b>
	Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	En cours d'actualisation		

36) Procéder au recrutement des emplois temporaires susceptibles d'être pourvus par du personnel relevant des dispositifs d'insertion, dans le respect du cadre fixé par le bureau communautaire.

<b>Signataire</b>	<b>Emploi</b>
Frédéric BONNICHON	En cours d'actualisation

37) Procéder au recrutement des agents vacataires dans le respect du cadre fixé par le bureau communautaire.

<b>Signataire</b>	<b>Emploi</b>
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	En cours d'actualisation

38) Conclure des conventions avec le CNFPT ou d'autres organismes de formation agréés dans la limite des crédits prévus au budget, dans le cadre de la formation des agents et des élus.

En cours d'actualisation

39) Prendre toute décision pour régler, dans la limite de 800 € par dossier, les indemnités afférentes à des dommages subis par des agents de la communauté d'agglomération à l'occasion ou du fait de leurs fonctions et pour lesquels la garantie est exclue des contrats d'assurance, dans le cadre de l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983.

<b>Date</b>	<b>Signataire</b>	<b>Sinistre</b>	<b>Montant de l'indemnité</b>
Néant		Néant	

40) Décider des situations d'accueil d'étudiants et de stagiaires ainsi que des conditions de versement des indemnités de stages et approuver les conventions correspondantes.

<b>Signataire</b>	<b>Description du stage</b>
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	En cours d'actualisation

41) Approuver les conventions financières relatives au transfert de compte épargne temps d'un agent, dans le cadre fixé par le conseil communautaire, lors de sa mutation ou de son détachement.

<b>Signataire</b>	<b>Emploi</b>
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	En cours d'actualisation

42) Déterminer les conditions de décharge d'activité pour les agents appelés à exercer la fonction de juré de cour d'assises.

<b>Date</b>	<b>Signataire</b>	<b>Emploi</b>	<b>Nombre de jours de décharge</b>
Néant			

#### **EAU ASSAINISSEMENT**

43) De signer chaque procès-verbal de mise à disposition des biens affectés aux compétences eau assainissement, à intervenir respectivement avec chaque commune autorité organisatrice, à savoir Chanat-la-Mouteyre – Chappes – Charbonnière-les-varenes – Châtel-Guyon – Clerlande – Ennezat – Entraigues – Enval - Malauzat - Marsat – Ménétrol – Mozac – Pessat-Villeneuve – Pulvérières – Riom – St-Beauzire – St-Bonnet-près-Riom – St-Ignat – St-Laure – St-Ours – Sayat – Surat - Volvic.

<b>Date</b>	<b>Signataire</b>	<b>Co Signataire</b>	<b>Type de biens</b>
Néant			